



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

illettrisme

Question écrite n° 29974

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur les préoccupations actuelles de l'association pour favoriser l'égalité des chances à l'école. Cette association oeuvre pour l'égalité des chances à l'école, notamment par des actions de prévention de l'illettrisme en direction des enfants de classes préparatoires. En 2007, cette action de prévention a permis d'aider 9 000 enfants sur le plan national. Grâce au programme "60 000 enfants par an en coup de pouce CLE, dès 2012", changer la donne sociale des débuts de scolarité est devenu possible. Par libre adhésion des municipalités à ce programme, le nombre d'enfants accueillis est en croissance rapide et connaît des résultats conséquents. Aussi, il souhaite connaître la position du Gouvernement, s'il entend défendre ce programme, surtout lui permettre de réaliser ses objectifs.

Texte de la réponse

Le programme « Coup de pouce » porté par l'APFEE, conduit en prolongation du temps scolaire au bénéfice des élèves de cours préparatoire est bien connu du ministère de l'éducation nationale qui aide significativement par une subvention conséquente l'association porteuse du projet, sachant par ailleurs que l'ACSE intervient financièrement à un niveau élevé. Cette action s'inscrit le plus souvent dans les dispositifs de réussite éducative de l'éducation prioritaire. Aujourd'hui, de nouvelles possibilités sont offertes aux élèves et à leurs familles en matière d'aide personnalisée et d'accompagnement scolaire. Le programme « Coup de pouce », qui est tourné en partie vers les familles, trouvera naturellement sa place dans le cadre de la nouvelle organisation du temps scolaire, d'une part, et dans celui du développement de l'accompagnement éducatif dans les écoles classées en éducation prioritaire, d'autre part. Ce nouveau contexte amènera, sans remettre en cause le principe de cette action, à mieux dimensionner les objectifs quantitatifs de cette association.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29974

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 2008, page 7494

Réponse publiée le : 16 décembre 2008, page 10948